



Association La Gerbe Projet pédagogique de l'Espace Jeunes 2025-26

Introduction

- ❖ Histoire de La Gerbe
- ❖ L'Espace Jeunes en quelques mots...
- ❖ Vision pédagogique

Les objectifsp.3

- ❖ Objectifs éducatifs de l'association La Gerbe
- ❖ Objectifs opérationnels de l'Espace Jeunes

Les actionsp.3

Place des jeunes.....p.4

- ❖ Participation
- ❖ Engagement
- ❖ Règles de vie

Place des familles.....p.5

Déroulement des activitésp.5

- ❖ Jour et horaires des temps d'accueil
- ❖ Lieu et matériel
- ❖ Types d'activités réalisés les vendredis
- ❖ Types d'activités réalisés pendant les stages
- ❖ Sécurité

L'équipe d'animationp.8

- ❖ L'animatrice référent.e
- ❖ La posture de l'animatrice
- ❖ La directrice multi-accueil de l'association
- ❖ Les partenaires

Evaluation.....p.8

- ❖ Les réunions et temps de rencontres
- ❖ Les outils quantitatifs
- ❖ Les réunions internes

Formation.....p.9

- ❖ Outils de formation

Annexes.....p.10

- ❖ Règlement de fonctionnement de l'espace Jeunes.



INTRODUCTION

❖ Histoire de La Gerbe

Fondée en 1906, La Gerbe est une **association d'éducation populaire** ouverte à tous.

Elle a pour but principal de contribuer à la formation de citoyens éveillés, engagés et solidaires en offrant à tous un espace privilégié d'expression et d'épanouissement : Crèche, Accueil de loisirs, Scoutisme, Espaces Associatifs, chacun peut y trouver un cadre pour son développement.

C'est une association qui, depuis sa création, a su évoluer avec son temps et qui se lance continuellement de nouveaux défis, tant pour se développer, tant sur le champ de l'éducation et de l'animation qu'au niveau culturel. Elle inscrit son action dans le champ de l'animation socioculturelle.

❖ L'Espace Jeunes en quelques mots...

Créé en 2021, l'Espace Jeunes est un espace de libertés, de rencontres et de découvertes pour les jeunes de 12 à 15 ans. Il s'inscrit dans la continuité du Centre de Loisirs et poursuit les mêmes objectifs éducatifs, dans le cadre du projet Jeunesse de l'association.

Il peut accueillir **14 jeunes âgés de 12 à 15 ans inclus**, venant de Montpellier. La structure est ouverte tous les vendredis de 16h30 à 19h30, hors vacances scolaires, et organise des stages artistiques, culturels ou sportifs de 3 à 5 jours pendant les vacances.

❖ La passerelle Espace Jeunes - Accueil de loisirs :

Une passerelle est mise en place entre **l'accueil de loisirs et l'Espace Jeunes de La Gerbe** afin d'accompagner les enfants dans leur évolution au sein de la structure. L'accueil de loisirs accueille les enfants de 6 à 11 ans, tandis que l'Espace Jeunes s'adresse aux jeunes de 12 à 15 ans et plus. Les deux directrices travaillent en étroite collaboration afin de créer du lien entre les enfants, les jeunes et leurs familles. Les deux structures s'inscrivent dans une même démarche pédagogique et partagent un fonctionnement commun, permettant d'assurer une continuité éducative cohérente pour les enfants et les jeunes. Cette coopération facilite ainsi le passage progressif vers l'Espace Jeunes. Cette passerelle ne constitue pas une obligation pour le jeune, mais elle lui offre la possibilité de découvrir progressivement ce nouvel espace et d'y accéder plus facilement s'il le souhaite.

❖ Vision pédagogique :

L'Espace Jeunes a vocation à **accompagner les jeunes dans leurs projets et leur développement**, en proposant un espace tiers, différent de la maison et de l'école mais sécurisé et bienveillant. L'Espace Jeunes est **un lieu de loisirs** lors duquel les jeunes sont libres de mener les activités qu'ils souhaitent lors des temps d'ouvertures des vendredis.

C'est aussi **un espace de découvertes** où les jeunes peuvent s'initier à de nouveaux savoirs-faires, faire de nouvelles rencontres et découvrir de nouveaux lieux. Pour cela, des partenariats sont développés tout au long de l'année avec le réseau d'association et d'artistes des quartiers voisins.

Un lieu d'expression également, sur les petites choses du quotidien mais aussi sur les sujets sensibles dont les jeunes souhaitent parler à l'équipe pédagogique ou entre eux.

Enfin c'est aussi **un espace de repos**, où les jeunes peuvent se reposer, ou être « dans leur bulle » s'ils le souhaitent.

LES OBJECTIFS

❖ Objectifs éducatifs de l'association La Gerbe :

Le dernier projet éducatif de l'association a été défini en 2004 et est en cours de réécriture car de nouvelles activités ont été mises en place et d'autres se sont arrêtées.

Ses principes fondateurs restent inchangés, notamment ses objectifs éducatifs qui sont les suivants :

- Apprentissage de la citoyenneté, de la participation, de l'engagement
- Prendre conscience de ses capacités et les développer
- Connaître et comprendre son environnement proche, et porter un regard critique

❖ Objectifs opérationnels de l'Espace Jeunes :

La directrice et directrice adjointe se sont réunis en juillet 2025 pour redéfinir les objectifs pédagogiques de l'année 2025-26 et les actions à mettre en œuvre et la méthode d'évaluation.

Valeurs : Partage - Liberté - Autonomie - Respect

Les jeunes sont capables de :

- Etre scénariste et acteur de leurs temps de loisirs
- Faire preuve d'initiatives dans plusieurs domaines : artistique, culturel, sportif, musique, ...
- S'exprimer sur leurs émotions, et être ouvert aux différences culturelles et sociales.
- Découvrir des nouveaux lieux, associations, activités et s'organiser pour leurs projets
- Partager leurs idées, leurs expériences et leurs savoirs faire
- Participer au fonctionnement de l'Espace Jeunes et à la cohésion du groupe.

LES ACTIONS

Pour répondre à ces objectifs, l'équipe d'animation met en œuvre :

❖ Auprès des jeunes :

- => Des jeux et des animations favorisant la cohésion de groupe.
- => La mise en place d'ateliers et de stages artistiques
- => Des sorties culturelles, initiées par les jeunes.
- => La mise en place d'ateliers à l'initiative des jeunes eux-mêmes.
- => Des échanges réguliers autour des animations mises en place, en sollicitant leurs avis, leurs opinions..

Selon les envies et besoins du groupe, des actions de sensibilisations peuvent être mises en place sur des sujets qui les concernent : la sexualité, les addictions, l'usage des réseaux sociaux, l'information, la politique...

❖ Auprès des jeunes et de leurs familles :

Selon les besoins des jeunes, des espaces d'échanges peuvent être organisés avec les parents des jeunes accompagnés autour des problématiques qu'ils rencontrent.

❖ Auprès du tissu associatif et institutionnel local :

- => Veille sur les actualités liés aux adolescents, à l'animation socioculturelle et aux problématiques du quartier
- => Rencontres de professionnels du domaine artistique, éducatif et/ou associatif.
- => Développement de partenariats avec d'autres structures jeunesse et des associations ou artistes pour la mise en place d'activités avec les jeunes.

❖ Dispositif Promeneur du net (PDN)

est une initiative portée par la **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**, visant à renforcer la présence éducative sur Internet. Il s'agit de professionnels de la jeunesse (éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux, etc.) qui interagissent avec les jeunes sur les réseaux sociaux, dans une démarche d'écoute, de conseil, de prévention et d'accompagnement. Ils « se promènent » sur Internet comme ils le feraient dans un lieu physique fréquenté par les jeunes, afin d'établir un lien de confiance et d'offrir un soutien adapté dans un cadre bienveillant et non intrusif.

PLACE DES JEUNES

● Participation

Les jeunes ont la possibilité de **proposer, d'animer eux-mêmes une activité ou d'initier des projets** de plus grande envergure (créer un spectacle, organiser un séjour...), en fonction des ressources humaines et financières de l'Espace Jeunes.

Ils sont libres de **choisir la répartition de leurs temps d'activités** lorsqu'ils sont présents et de participer, ou non, aux activités proposées.

Ils sont libres de **s'approprier l'organisation de l'espace**, de disposer des meubles comme ils le souhaitent et sont responsables du rangement collectif.

Ils sont invités à **exprimer leurs avis et leurs opinions** sur la gestion de l'Espace Jeunes, la dynamique de groupe et les possibles améliorations à réaliser.

Pour cela, l'équipe pédagogique met en place :

- Des réunions collectives avec les jeunes (1 à 2 par trimestre).
- Utilisation d'un cahier à idées, à disposition des jeunes.
- Echanges en petits groupes pour les micros projets.
- Echanges et sondages sur le groupe Whatsapp pour solliciter leurs avis et faire des rappels.
- Agenda géant affiché à l'Espace Jeunes.

Pour les stages, les activités sont prévues en amont avec les associations partenaires, en nous appuyant sur les bilans des stages précédents. Nous sollicitons l'avis des jeunes du groupe du vendredi pour voir si le stage pourrait leur plaire et faire des modifications dans le programme en fonction de leur retours. En 2025, la construction du stage "sorties et activités culturelles" sera plus participative car nous avons l'ambition d'y réfléchir de A à Z avec les jeunes.

● Engagement

L'Espace Jeunes permet aux jeunes de **se questionner sur la notion d'engagement et de l'expérimenter en actions**. C'est donner du poids à leurs décisions et valoriser leur participation dans le long terme.

L'engagement est présent dans la **réalisation des micros-projets**, proposés par l'équipe pédagogique ou par les jeunes eux-mêmes. Ces projets sont réalisés sur plusieurs semaines, dans une continuité qui nécessitent de l'engagement.

Il est également travaillé à partir de la **vie quotidienne** : les jeunes s'engagent à réaliser les tâches collectives en s'inscrivant en binôme dans le tableau de vie collective aux tâches suivantes : préparation du goûter / rangement du goûter.

● Règle de vie et fonctionnement

Des règles ont été créées en concertation avec les jeunes au printemps 2024. Nous avons décidé de les conserver pour 2025-2026, mais elles sont ouvertes à des modifications en fonction des besoins des jeunes.

Le jeune reçoit un règlement de fonctionnement (annexes) qu'il doit signer et s'engage à respecter les règles définies.

PLACE DES FAMILLES

Le projet pédagogique est partagé avec les jeunes et leurs familles en début d'année et leurs retours permettent de le faire évoluer. Chaque jeune, en s'inscrivant à l'Espace Jeunes, devient **adhérent de La Gerbe**, ce qui implique donc le jeune et sa famille dans le projet de l'association.

Il n'y a pas de rendez-vous d'inscription obligatoire avec les parents pour l'inscription car nous souhaitons avant tout que celle-ci soit à l'initiative du jeune lui-même.

Cela dit, les nouveaux parents sont systématiquement appelés afin d'établir un premier contact avec l'équipe d'animation et il leur est dit qu'ils peuvent venir nous rencontrer s'ils le souhaitent.

Des nouvelles sont régulièrement transmises par mail (une fois par trimestre), sur les activités réalisées et à venir. Des autorisations parentales sont demandées aux parents pour les sorties.

Des échanges avec les parents sont prévus lorsqu'un incident grave survient (annexe :règlement de fonctionnement).

De plus, des ressources sont disponibles pour orienter les parents vers des structures partenaires en cas de besoin (association de soutien à la parentalité, association de soutien aux démarches administratives et sociales, ..) et des espaces d'échanges peuvent être organisés avec les parents des jeunes accompagnés si les jeunes nous en expriment le besoin.

DEROULEMENT DES ACTIVITES

● Jour et horaires des temps d'accueil

Les vendredis : L'Espace Jeune est ouvert tous **les vendredis, hors vacances scolaires**, de 16h30 à 19h30. Les jeunes sont libres d'arriver et de repartir aux heures qu'ils souhaitent pendant la durée de l'accueil. Ils doivent prévenir l'animatrice référente lorsqu'ils partent. L'accueil est limité à **14 jeunes**.

Pendant les vacances scolaires : L'Espace Jeunes organise **un à deux stages artistiques dans l'année**, sur 3 à 5 jours (journée complètes ou demi-journées). Les jeunes s'engagent à assister à l'intégralité du stage. L'accueil est limité à **12 jeunes**. Une participation financière sera demandée aux familles

● Lieu et matériel

Les jeunes ont à leur disposition **deux salles d'activités**, un grand placard pour ranger le matériel pédagogique et **le parc** de La Gerbe. Ils ont à leur disposition : du **matériel sportif** (ballon de foot, de volley, badminton), un **baby-foot**, une **table de ping-pong**, une **bibliothèque** et des **dvd** adaptés à leur âge, **des jeux de sociétés**, du **matériel graphique**...

En 2025, l'équipe d'animation organise un espace "sensibilisation/prévention" avec des brochures adaptées aux adolescents sur les thèmes comme la santé - sexualité - addictions -..

● Types d'activités réalisés les vendredis

Les projets initiés pendant les temps d'ouverture des vendredis peuvent être individuels ou collectifs. Trois types d'activités sont possibles pendant les temps d'accueil :

- **Faire ce que l'on a envie** : faire ses devoirs, lire un livre, faire un jeu, en individuel ou collectivement.
- **Créer des projets individuels ou collectifs** : aller à la rencontre des autres jeunes, imaginer un projet artistique, organiser une sortie...
- **Découvrir des nouvelles pratiques et apprentissages** : grâce à des interventions de l'équipe d'animation, de nature artistique, écologique ou citoyenne. Participer à un atelier, une sensibilisation..

Le panel d'activités est très large afin de pouvoir à la fois intégrer **les différentes idées des jeunes** mais aussi leur **proposer de découvrir de nouvelles activités**.

Les jeunes arrivent et repartent de manière échelonnée, donc, en fonction de leur nombre et de leur durée de présence, les activités sont adaptées : **possibilité d'entrer / sortir de l'activité facilement**, liberté de ne pas participer et d'initier une autre activité de son côté, ...

Ponctuellement, des **activités peuvent nécessiter un aménagement du temps** et finir plus tard en soirée, ou bien mobiliser les jeunes en-week-end. Ces aménagements font l'objet d'une décision concertée avec les jeunes et nécessitent une autorisation parentale. En 2025 : **Un programme d'activité** est réalisé avec les jeunes, sous la forme d'un panneau **"agenda géant"** complété au fur et à mesure du trimestre.

● Types d'activités réalisés pendant les stages

Les stages artistiques ou sportifs permettent aux jeunes **d'accéder à des pratiques de qualité** et de **favoriser le développement de nouvelles compétences**. La thématique est définie en avance avec les partenaires artistiques ou sportifs (graffiti, radio, cinéma, théâtre, écriture..) mais le stage accorde toujours une place centrale aux idées des jeunes.

Les stages sont l'occasion de **nouvelles rencontres** entre les jeunes qui sont présents à l'année à l'Espace Jeunes et ceux qui s'inscrivent spécifiquement pour le stage. Ils permettent également de faire découvrir l'Espace Jeunes aux nouveaux venus, qui sont invités à participer aux temps d'accueil des vendredis. Pour cela, des temps d'accueil avec des jeux de cohésion sont prévus à chaque stage.

HYGIENE, ALIMENTATION ET SECURITE

Hygiène et alimentation :

les **normes HACCP** sont suivies avec une désinfection préalable du matériel et la prise de température du frigo, le respect des normes d'hygiène (utilisation de produits frais, lavage de main), et la conservation d'un échantillon de ce qui aura été cuisiné.

La sécurité :

Chaque membre de l'équipe (volontaire en Service Civique, stagiaire directrice,) est garant.e de la sécurité physique et affective des jeunes : il.elle.s sont vigilant.e.s aux comportements des jeunes et à toute menace extérieure et interviennent pour prévenir du danger.

Une **trousse de secours** est présente sur les lieux, et est emportée par l'équipe d'animation lors des sorties. Cette trousse contient les **fiches de santé individuelles** et les **attestations de sécurité sociale** des jeunes. La directrice est diplômée du **PSC1**, et un exercice d'évacuation incendie est réalisé une fois par an pour former l'équipe et les jeunes à la conduite à tenir.

L'Espace Jeunes respecte la réglementation ACM, notamment le taux d'encadrement, ainsi que les spécificités de la mise en place de certaines activités :

- **Activé cuisine** : les **normes HACCP** sont suivies avec une désinfection préalable du matériel et la prise de température du frigo, le respect des normes d'hygiènes (utilisation de produits frais, lavage de main), et la conservation d'un échantillon de ce qui aura été cuisiné.
- **Activité bricolage ou activités artistiques** nécessitant une protection particulière (graffiti) : le **matériel de protection** est mis à disposition et l'équipe d'animation veille à sa bonne utilisation par les jeunes tout au long de l'activité.
- **Activité sportive** : ce sont des jeux collectifs, d'opposition ou de coopération; ou bien des activités de découverte. Les sports proposés sont dans la **catégorie des activités dont la pratique ne présente pas de risques majeurs** et la pratique n'est pas intensive et n'a pas d'objectif de performance. L'animatrice veillera à ce que le lieu de pratique soit sécurisé (parc de La Gerbe, parc de la Ville ou enceinte sportive), que le matériel soit adapté.
- **Sorties** : elles sont encadrées par l'animatrice référente, avec au moins une autre personne de l'association (directrice, bénévole, stagiaire) déclarée comme intervenant de l'Espace Jeunes dans l'espace de télé procédure de l'accueil de mineurs (Tam). Une attention particulière sera portée sur la **sécurité des jeunes**. Les **transports en communs** seront privilégiés comme moyen de déplacement.

Enfin, pour toute autre activité nécessitant un protocole précis de mis en œuvre, un avenant au projet pédagogique pourra être réalisé afin de l'explicitier.

L'EQUIPE D'ANIMATION

L'Espace Jeunes utilise une démarche d'éducation populaire, dans le respect du projet éducatif global de la structure. Les activités sont encadrées par une équipe pédagogique titulaire des diplômes d'animation BAFA ou BPJEPS/DEJEPS, et accueille des stagiaires en formation BAFA, BAFD, CPJEPS, BPJEPS, dans le respect des normes d'encadrement.

L'Espace Jeunes étant un nouveau dispositif, une directrice est chargée de la gestion et de l'animation, accompagnée par un.e volontaire en Service Civique, et soutenue par la directrice de l'association et les structures partenaires intervenantes.

● **La responsable Espace Jeunes**

Pour l'année 2025-2026: Alexandra MERCKEN

Diplômée d'un BPJEPS loisirs tous publics, d'un DEJEPS partenariat et réseaux et Titulaire du PSC et PSSM jeunes.

Elle est chargée de gérer l'animation, la gestion administrative et l'application du projet éducatif et pédagogique. C'est elle qui dirige l'Espace Jeunes et qui assure une bonne communication entre l'association, les jeunes, les parents et les partenaires.

Elle est présente tout au long de l'accueil des vendredis et lors des sorties, pour accompagner les jeunes dans leurs projets et proposer des animations, tout en assurant leur sécurité.

Elle prépare les activités en amont en s'appuyant sur les idées des jeunes ainsi que les propositions des partenaires. Elle utilise des supports de l'éducation populaire mis à disposition par l'association (cf "formation") et dispose de temps pour réaliser des recherches et des supports pédagogiques, en fonction de ce qui est validé en amont par la directrice de l'association.

Elle fait partie du dispositif PDN qui assure une présence éducative sur les réseaux sociaux auprès du public jeunes.

● le / la Volontaire en Service Civique

Les volontaires en service civique s'engagent pour une mission d'intérêt général, sans se substituer à des salariés.

- Il a une place à part, en soutien de l'équipe, **sans remplacer un emploi existant**.
- Il est **intégré à l'équipe**, invité aux réunions, impliqué dans la vie de la structure, mais avec des missions à sa portée.
- La durée (8 mois) et la charge de travail sont pensées pour laisser de la place à la **réflexion sur son projet personnel et professionnel**.

Leur rôle : **soutenir, accompagner, animer, sensibiliser**, etc., en apportant une **plus-value humaine** à une structure.

- Aider à l'inclusion numérique
- Favoriser la cohésion sociale
- Sensibiliser à l'environnement
- Accompagner des publics (jeunes, personnes âgées, etc.)

La responsable est tutrice de le ou la volontaire, elle a deux rôles :

1. **Suivi de la mission** : intégration, accompagnement dans les activités, appui méthodologique.
2. **Suivi du projet d'avenir** du volontaire : formation, orientation, valorisation des compétences.

● le/la Stagiaire BP JEPS

accueil d'un ou d'une stagiaire BP JEPS au sein de l'espace jeunes constitue une étape importante dans sa formation professionnelle. Dès son arrivée, la responsable veille à lui présenter le fonctionnement de la structure, le projet pédagogique ainsi que les règles de vie.

Le stagiaire est progressivement intégré à l'équipe afin de découvrir le public accueilli, les activités proposées et l'organisation quotidienne.

Cet accompagnement lui permet de développer ses compétences d'animation, de participer à la mise en place d'actions éducatives et de s'impliquer dans la vie de la structure. Encadré par un tuteur, il bénéficie d'un suivi régulier favorisant la réflexion sur sa pratique et l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'animateur.

● La directrice multi-accueil de l'association La Gerbe

Pour l'année 2023-24 : Nancy REDON

Diplômée d'un DEJEPS et directrice de l'association depuis 2005 - titulaire du PSC1.

Elle conseille et accompagne la responsable de l'Espace Jeunes, gère les ressources financières et participe à l'évaluation de l'Espace Jeunes.

● Les partenaires

De manière régulière ou ponctuelle, des interventions sont réalisées par nos partenaires. Ils sont chargés de participer à la construction et à la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique et d'assurer la sécurité des jeunes lors des interventions. Les projets sont co-construits avec les jeunes et la responsable.

Depuis 2021 : Cie BAO (théâtre) - Strata'i'm Sud (jeu de société) - La boutique d'écriture (club ados et activités artistiques) - Le Centre Social Mille et Unes familles (club ados) - Le Récif (éducation populaire, jeux intergénérationnels) - FM-plus et radio Figuerolles (radio associative). - Les ateliers Persona (écriture et expression) - Sédat Yagiz (photographe) - ADEMASS (animation culturelle de quartier) - Zadigozing (club ados) - Rap Académie (initiation BeatBox) -

EVALUATION

● Les réunions et temps de rencontres

Ce sont des moments privilégiés visant à échanger et à évaluer les objectifs opérationnels. Ils sont animés à différentes occasions, avec les jeunes, les partenaires opérationnels et financiers.

- **Après chaque intervention, atelier ou sortie** : un temps d'échanges informel après le rangement ou la semaine suivante pour évaluer la pertinence et la réussite de l'action avec les jeunes, et avec les intervenant.es. présent.es

- **A mi-année et en fin d'année** : deux temps d'échanges seront initiés entre l'équipe d'animation et les jeunes pour évaluer le fonctionnement global de l'Espace Jeunes. Un temps fin décembre, avant les vacances de Noël, et un second temps fin juin.

- **En début d'année scolaire** : Une réunion COPIL, avec les partenaires opérationnels et financiers est organisé en septembre pour communiquer le bilan de l'année précédente, notamment les retours des jeunes, et proposer les pistes de réflexion et de développement pour l'année à venir.

Des rencontres avec les parents peuvent également être initiées, en fonction des besoins des jeunes accueillis à l'Espace Jeunes.

● Les réunions internes

En interne, un échange entre la directrice de l'Espace Jeunes et la directrice de l'association a lieu minimum deux fois par mois pour :

- transmettre des informations
- étudier d'éventuels problèmes
- prendre des décisions
- faire le bilan
- réfléchir aux améliorations possibles

● Les outils quantitatifs

Nous avons mis en place des outils quantitatifs pour évaluer nos objectifs opérationnels.

- Nombres d'ateliers/interventions/sorties réalisés sur 1 an.
- Nombres de jeunes inscrits au total sur l'année.
- Fréquence de la participation/jeune.
- Nombre de partenariats créés.
- Nombre de projets de jeunes réalisés.

FORMATION

L'équipe d'animation est encouragée à acquérir de nouveaux savoirs et de nouvelles techniques d'animation.

● Outils de formation

Une bibliothèque : constituée d'ouvrages concernant l'animation est à disposition de l'équipe (documentations axées sur la réflexion pédagogique, la vie quotidienne, les tranches d'âge, les activités, etc., en formule prêt ou en feuilletant sur place).

Participation à des réseaux d'acteurs jeunesse qui permettent des réflexions collectives : le Groupe de Travail départemental GT Ados, le Réseau d'acteurs Figuerolles-Gély-Gambetta (Commissions "Culture" et "Jeunesse").

Inscription aux formations proposées par le SDJES 34 comme (formation PSSM secouriste en santé mentale spécificités Jeunes), comment accompagner au mieux les projets de jeunes ...

Intégration du dispositif Promeneur du Net (PDN) sur le territoire héraultais : participation aux séminaires de rentrée, présence dans le collectif départemental et formations diverses.



Association La Gerbe

Règlement Intérieur de l'Espace Jeunes

2025-2026

1.Cadre général L'Espace Jeunes est un lieu : ❖ d'expression libre, de repos, d'expérimentation et de socialisation. ❖ ouvert aux jeunes de 12 à 15 ans et plus ❖ fondé sur les valeurs de respect, liberté, autonomie, partage et bienveillance. Ce règlement est à respecter par tous les participants pour garantir un cadre sécurisé, agréable et respectueux pour chacun.	6.Utilisation du groupe WhatsApp ❖ Messages uniquement entre 9h30 et 20h. ❖ Aucune insulte ni propos blessant. ❖ Ne pas partager les numéros, photos ou vidéos à d'autres personnes. ❖ Les parents ne contactent pas les animateurs sur leur téléphone personnel. Pour toute demande : asso.lagerbe@gmail.com / 04 99 74 24 30
2.Horaires et présence ➤ Ouverture tous les vendredis de 16h30 à 19h30 (hors vacances scolaires). ➤ Pendant les stages : accueil sur 3 à 5 jours, en journée complète ou demi-journée. - Les jeunes sont libres d'arriver et repartir à l'heure qu'ils souhaitent, mais doivent prévenir l'animatrice référente de leur départ.	7.Règles de comportement et sanctions <u>Bousculade ou jet d'objet :</u> ➤ Rappel verbal → médiation si récidive → possible sanction. <u>Insultes ou provocations :</u> ➤ Temps de réflexion + excuses → exclusion si refus → médiation obligatoire. <u>Bagarre :</u> ➤ Médiation obligatoire. ➤ En cas de gravité : exclusion temporaire (1 semaine) + contact famille + lettre de réflexion.
3.Respect du lieu et du matériel ▪ Le lieu est un espace commun, à entretenir collectivement. ▪ Chacun veille à : ranger après son activité, respecter les locaux et le matériel, contribuer aux tâches collectives (préparation/rangement du goûter, vaisselles, etc.).	8.Sécurité, hygiène et alimentation ▪ Respect des consignes d'hygiène (HACCP, lavage des mains). ▪ Matériel de protection utilisé selon l'activité. ▪ Trousse de secours toujours disponible. ▪ Déplacements en sorties principalement en transports en commun, sous encadrement réglementaire.
4.Vie en groupe • Le respect des autres est indispensable : pas d'insultes, de moqueries, de gestes violents ou de comportements discriminants. • Tout propos ou comportement violent ou provocateur est interdit. • Les conflits sont traités dans le respect, par la médiation avec l'équipe d'animation. • Les jeunes participent à la dynamique du groupe et peuvent proposer des idées, projets et améliorations.	9.Relations avec les familles • Le règlement et projet pédagogique sont partagés en début d'année. • Informations transmises régulièrement (mail, autorisations, etc.). • Temps d'échange prévus en cas d'incident ou de besoin exprimé par les jeunes.
5.Expression et participation ✓ Les jeunes ont le droit de s'exprimer librement sur leur quotidien ou des sujets de société. ✓ Ils peuvent participer à : des réunions collectives, des micros-projets, la gestion de l'agenda géant, des sondages ou discussions via WhatsApp.	10.Engagement des jeunes ✓ L'inscription implique l'adhésion au projet éducatif de La Gerbe. ✓ Chaque jeune s'engage à respecter ce règlement et à participer à la vie collective selon ses possibilités.